

ENGAGEMENTS DES RÉGIONS SOCIALISTES POUR COPENHAGUE



Pour des éco-régions les plus performantes d'Europe

Depuis 2004, les Conseils régionaux socialistes n'ont pas attendu les accords internationaux pour engager la mutation écologique des régions françaises.

Aujourd'hui, nous, têtes de liste et candidats socialistes aux élections régionales de mars 2010, nous engageons en faveur de l'environnement et du développement durable bien au-delà des exigences nationales, européennes ou mondiales.

Nous nous engageons à faire de nos régions les éco-régions les plus performantes d'Europe.



Nous nous engageons à :

Objectif global

Réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2016 pour atteindre 30% en 2020 sur les activités dépendant des Conseils régionaux ou soutenues par eux.

Développement économique durable

- Insérer dans tous les marchés publics une clause de responsabilité sociale et environnementale (RSE) imposant le respect des critères ISO 26000, norme qui fixera à partir de 2010 les exigences les plus hautes en matière sociale et environnementale.
- Généraliser l'éco-conditionnalité des aides aux entreprises. Concrètement, les entreprises aidées devront prendre des engagements précis en termes de mutation écologique du bâti et de l'appareil de production. Ces engagements seront étalés dans le temps pour les entreprises en difficulté.
- Consacrer 20% de nos dépenses en faveur de la recherche et de l'innovation à la mutation écologique de nos industries et de nos entreprises.
- Consacrer 20% de nos dépenses de formation en faveur des métiers liés à la mutation écologique de notre économie et de notre société.

Transport et énergie

- Multiplier par 2 nos investissements dans les énergies propres et les circuits et réseaux de distribution des énergies renouvelables.
- Investir dans les transports alternatifs – transports doux et transports collectifs – au moins 15 milliards d'euros en six ans. Cet investissement permettra de continuer l'effort des régions en faveur du transport ferroviaire régional et de développer les circulations douces (vélo, voies vertes, voies fluviales, dispositifs collectifs alternatifs à la voiture particulière). Ils permettront d'augmenter la fréquentation des transports collectifs régionaux de 50% grâce notamment à 30% de rames de TER nouvelles.
- Soutenir la généralisation des stations de rechargement des voitures électriques.

Logement et éco-bâtiments

- 100% des programmes immobiliers (logements neufs ou réhabilitation) soutenus par les régions viseront la très haute performance énergétique (THPE) et/ou le bâti basse consommation (BBC).
- Consacrer 20% du budget logement des régions à la conversion écologique des bâtiments, par l'isolation et l'usage d'énergies renouvelables (prêts à taux zéro, chèques éco-énergie...).
- Poursuivre l'objectif de 100% d'éco-bâtiments au sein du parc régional (rénovation et construction), notamment pour les lycées.

Agriculture

- Une agriculture 100% durable dans nos régions d'ici 2020, dont 20% de production bio. Cela passera par le soutien aux pratiques d'agriculture durable (protection des sols et des eaux, soutien aux filières courtes, soutien aux AMAP...) et le soutien aux filières bio (primes à la reconversion, aides à la certification, politique d'achats publics).
- Développer l'intégration d'aliments bio et issus des circuits courts dans les repas servis dans les lycées et établissements d'enseignement et de formation dépendants des régions et encourager la saisonnalité des repas servis.

Education et citoyenneté

- Généraliser l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), par la mise à disposition d'une expertise environnementale aux acteurs locaux (entreprises, collectivités, associations, particuliers), par le soutien aux associations favorisant l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, par la mise à disposition de matériels éducatifs aux lycées et aux centres de formation et d'apprentissage et par le développement de programmes de sensibilisation à l'éco-citoyenneté.

